

INFORMATION

**Déclaration individuelle relative aux opérations des personnes
mentionnées à l'article L.621-18-2 du Code monétaire et financier sur les titres de la société**

**LA PRESENTE NOTIFICATION N'A PAS FAIT L'OBJET D'UN CONTROLE DE L'AMF ET EST ETABLIE
SOUS LA RESPONSABILITE EXCLUSIVE DU DECLARANT.**

**NOM /FONCTION DE LA PERSONNE EXERCANT DES RESPONSABILITES DIRIGEANTES OU DE LA
PERSONNE ETROITEMENT LIEE :**

LE DELOS INVEST II SA personne morale liée à SOCIETE PAUL RICARD, Administrateur

NOTIFICATION INITIALE / MODIFICATION:

Notification initiale

COORDONNEES DE L'EMETTEUR

NOM : PERNOD RICARD
LEI : 52990097YFPX9J0H5D87

DETAIL DE LA TRANSACTION

DATE DE LA TRANSACTION : 30 juin 2021
LIEU DE LA TRANSACTION : de gré à gré
NATURE DE LA TRANSACTION : Dénouement de deux contrats financiers à terme
DESCRIPTION DE L'INSTRUMENT FINANCIER : Instrument financier à terme ayant pour sous-jacent des actions
CODE D'IDENTIFICATION DE L'INSTRUMENT FINANCIER : FR0000120693

INFORMATION DETAILLEE PAR OPERATION

PRIX UNITAIRE : 0.0000 Euro
VOLUME : 1 413 580.0000

PRIX UNITAIRE : 0.0000 Euro
VOLUME : 1 413 580.0000

INFORMATIONS AGREGÉES

PRIX : 0.0000 Euro
VOLUME : 2 827 160.0000

**TRANSACTION LIEE A L'EXERCICE DE PROGRAMMES D'OPTIONS SUR ACTIONS OU SUR UNE ATTRIBUTION
D'ACTIONS GRATUITES OU DE PERFORMANCES :** NON

DATE DE RECEPTION DE LA NOTIFICATION : 05 juillet 2021

COMMENTAIRES :

La présente déclaration complète la déclaration en date du 28 juin 2021 n° 2021DD761428 effectuée par la société Le Delos Invest II dans le cadre du dénouement, décidé le 23 juin 2021, de deux instruments financiers à terme conclus le 28 novembre 2016 et ayant l'action Pernod Ricard comme sous-jacent (les "Transactions 2016").

Dans le cadre de la déclaration susvisée, il avait été annoncé que le dénouement des Transactions 2016 ne prendrait effet qu'à l'issue de la période de dénouement des couvertures des contreparties auxdites transactions et à hauteur de la couverture qui aura pu être dénouée pendant ladite période et que le montant du notionnel résilié fera l'objet d'une déclaration complémentaire auprès de l'AMF.

La période de dénouement des couvertures s'est clôturée le 30 juin 2021 et les Transactions 2016 ont été intégralement dénouées (pour mémoire, le notionnel cumulé de ces deux transactions était de 2.827.160 actions Pernod Ricard).

Pour rappel, ce dénouement a été réalisé exclusivement en espèces sans livraison d'actions Pernod Ricard par Le Delos Invest II.

Les Transactions 2016 étant intégralement dénouées, les nantisements de compte de titres financiers portant sur les actions Pernod Ricard, consentis le 28 novembre 2016 au bénéfice de chaque contrepartie auxdites transactions ont été mainlevés.

"Les données à caractère personnel collectées par le biais de ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique réservé à l'usage exclusif de l'AMF pour l'accomplissement de ses missions. Conformément au règlement (UE) n° 2016/679 du 27 avril 2016 et à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition ou de limitation du traitement de vos données personnelles en contactant l'AMF par courrier : AMF - Délégué à la protection des données - 17 place de la Bourse, 75002 Paris ; par mail : accessdopers@amf-france.org. Vous pouvez également introduire une réclamation au sujet du traitement de vos données auprès de la CNIL."